

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES
PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION
SESSION 2022

Le RECTORAT DE LA MARTINIQUE communique l'ouverture des registres d'inscription aux CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION SESSION 2022:

INSCRIPTION :

**Du MARDI 19 OCTOBRE 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris)
au MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 à 17H00 (heure de Paris).**

**Tous les concours suivants seront gérés dans l'application
CYCLADES**

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Très important: chaque candidat conserve son **identifiant et son mot de passe** afin d'effectuer des modifications, DE TELEVERSER les pièces justificatives et faire le suivi du concours concerné (convocation, relevé de notes etc...)

- 1- Le concours de recrutement de Personnels de direction est ouvert**
- ✓ Personnels de classe normale concours interne
- 2- Le concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) est ouvert dans les spécialités, options et dominantes suivantes :**
- ✓ enseignement du premier degré,
 - ✓ information et orientation,
 - ✓ enseignement technique, option économie et gestion,
 - ✓ enseignement technique, option sciences et techniques industrielles, dominante design et métiers d'arts,
 - ✓ enseignement technique, option sciences et techniques industrielles, dominante sciences industrielles,
 - ✓ enseignement technique, option sciences biologiques et sciences sociales appliquées,
 - ✓ enseignement général, option lettres - langues vivantes, dominante anglais,
 - ✓ enseignement général, option lettres - histoire-géographie, dominante lettres,
 - ✓ enseignement général, option lettres - histoire-géographie, dominante histoire-géographie,
 - ✓ enseignement général, option mathématiques-physique chimie.
- 3- Le concours de recrutement d'inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux est ouvert dans les spécialités et options suivantes :**
- | | |
|-----------------------------------|---|
| ✓ anglais, | ✓ sciences de la vie et de la Terre, |
| ✓ espagnol, | ✓ biotechnologies génie biologique, |
| ✓ arts plastiques, | ✓ sciences médico-sociales, |
| ✓ économie et gestion, | ✓ physique chimie, |
| ✓ éducation musicale, | ✓ sciences économiques et sociale, |
| ✓ éducation physique et sportive, | ✓ sciences et techniques industrielles, option sciences industrielles, |
| ✓ histoire - géographie, | ✓ sciences et techniques industrielles, option design et métiers d'art, |
| ✓ lettres, | ✓ établissements et vie scolaire. |
| ✓ mathématiques, | |

A. Pour les pièces justificatives, le TELEVERSEMENT se fera dans l'application CYCLADES:

- ✓ Le dernier diplôme obtenu ou titre (pour certains concours)
- ✓ La carte d'identité couleur ou le passeport
- ✓ L'état de services visé par le supérieur hiérarchique et la Direction des personnels du Rectorat
- ✓ L'arrêté de nomination en qualité d'agent titulaire ou non titulaire
- ✓ L'arrêté sur lequel figure l'échelon actuel
- ✓ Les photocopies du contrat ou de l'agrément, du contrat de travail (pour l'enseignement privé et les contractuels)
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier etc...

Les documents justificatifs pour les concours session 2022 sont à TELEVERSER dans votre espace candidat sur CYCLADES à la Rubrique « Mes justificatifs » respectivement aux dates suivantes :

1- Personnels de direction concours interne classe normale concours interne du 19 octobre 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris) au 25 novembre 2021 à 23h59 (heure de Paris)

2- Les concours de recrutement d'inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN)

Deux dernières appréciations et évaluations du 19 octobre 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris) au 23 novembre 2021 à 23h59 (heure de Paris)

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) du 19 octobre 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris) au 23 novembre 2021 à 23h59 (heure de Paris)

Les autres documents du 19 octobre 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris) au 25 novembre 2021 à 23h59 (heure de Paris)

Attention !!! Chaque candidat doit vérifier les informations qui peuvent évoluer dans son compte personnel CYCLADES et respecter les dates fixées dans l'application CYCLADES pour le TELEVERSEMENT des pièces justificatives.

B. Documents à adresser par COURRIER pour tous les concours au:

Rectorat – Direction des Examens et Concours DEC3 –

Les Hauts de Terreville 97233 SCHOELCHER

Du MARDI 19 OCTOBRE 2021 au MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

(le cachet de la poste faisant foi)

- ✓ **Le récapitulatif de votre inscription**
- ✓ **3 petites enveloppes à fenêtre**, timbrées au tarif en vigueur pour les lettres prioritaires (timbre rouge) sans porter votre nom et prénom
- ✓ **1 enveloppe à fenêtre grand format** (23 x 32.5) affranchie à 2.80 € (ne pas reporter le nom, le prénom et l'adresse sur les enveloppes)

RECOMMANDATIONS GENERALES :

Avant de vous inscrire au concours, il est recommandé de consulter le site du ministère, education.gouv.fr (**rubrique métiers et ressources humaines puis concours**) pour prendre connaissance des conditions de diplômes, conditions particulières propres à chaque concours, d'ancienneté et les modalités de téléchargement des dossiers RAEP (de certains concours).

Attention : Afin de prévoir l'organisation générale des concours et les convocations des candidats, il vous est demandé de fournir tous les documents réclamés aux dates prévues.

Les dossiers non transmis à la DEC3 entraîneront l'annulation des candidatures.

Transmis pour diffusion :

A Madame l'IA - DAASEN

A Mesdames et Messieurs les I.E.N., I.E.N. ET- EG et les I.A. - I.P.R.

A tous les chefs d'établissement publics et privés sous contrat d'enseignement du 1^{er} degré et du 2nd degré

A Mesdames et Messieurs les directeurs, les chefs de bureau, les chefs de services du Rectorat,

Au responsable de l'Université des Antilles

Au directeur de l'INSPE

Contacts et mails de la DEC3 : dec3.concours@ac-martinique.fr Standard : 0596 52 25 00

05 96 52 25 45

Personnels d'encadrement : - Personnels de Direction (PERDIR)
- Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR)
- Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN)